



**Discours de Mme Irina Bokova,
Directrice générale de l'UNESCO,
à l'occasion de la cérémonie d'ouverture marquant
le 5e anniversaire du Comité intergouvernemental pour
la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
(Convention de 2005)**

UNESCO, le 29 novembre 2010

Excellences,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité et Parties à la Convention,
Chers invités et experts,

Je suis très heureuse d'être parmi vous pour la cérémonie de célébration du 5e anniversaire de la Convention de 2005. C'est aussi un honneur d'ouvrir la 4e session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

La présence aujourd'hui d'un grand nombre d'Etats Parties, d'observateurs et d'organisations de la société civile témoigne de l'importance que nous attachons tous à la Convention et à sa mise en œuvre.

Que de chemin parcouru au cours des cinq dernières années !

L'action menée sous l'égide de l'UNESCO à l'échelle mondiale, à la fois pour l'élaboration de cette Convention, et pour son application, est extraordinaire.

Le degré de coopération entre les gouvernements, les acteurs de la société civile et les organisations non gouvernementales sur ce sujet est tout à fait exemplaire.

La (européenne).

Ce succès est dû en grande partie au travail remarquable accompli par le Secrétariat de la Convention et par le Comité intergouvernemental. Je tiens à en remercier chaleureusement tous les membres.

Nous avons tenu à célébrer ce 5e anniversaire de l'adoption de la Convention de 2005 en prenant acte du chemin parcouru, mais aussi avec le souci de préparer l'avenir.

Nous demanderons à ceux qui étaient présents lors de la création de la Convention d'évoquer les défis rencontrés durant le processus de négociation.

Nous souhaitons également recueillir leurs avis sur les progrès réalisés dans le cadre de la Convention. Nous aimerions qu'ils nous fassent part de leurs attentes.

Ladies and gentlemen,

The 5th anniversary comes at a critical juncture in the life of the Convention. We must seize this opportunity to think about next steps.

The work of the Committee is now set on solid foundations that will enable us to move into a new operational phase – where the Convention will make a real difference and contribute to its objectives of promoting sustainable development and poverty eradication. We are on the verge of substantial movement forward.

I wish to congratulate the Committee for the milestones it has marked this year. I note in particular the launch of the pilot phase of the International Fund for Cultural Diversity. This represents a first major operational activity. Concrete projects responding to assessed needs will shed new light on the Convention and encourage all stakeholders to put its principles and objectives into practice.

In this respect, I wish to thank the eight Parties who responded to my first appeal for contributions to the Fund in March of this year.

However, we still have a long way to go in order to generate the funds needed to meet the demands expressed through the first call for applications. Projects worth over 44 million USD

19(i)4.4781()-102.661()-4.77779(a)1.32101()-124.41(o)1.319681(r)6.71788()-4.77819(c)-0.29872ttUng he opr

I promise you to send an appeal every year, and I h

Mesdames, Messieurs,

Je sais que la 4e session du Comité intergouvernemental est en de très bonnes mains, sous la direction de Mme Nina Obuljen.

Je suis persuadée que les travaux que vous entreprendrez au cours des prochains jours continueront de mettre en évidence l'esprit de coopération et de consensus qui est une caractéristique essentielle du Comité de la Convention de 2005.

Le Comité doit prendre d'importantes décisions.

Pour la première fois le Comité approuvera le financement de projets par le Fonds international pour la diversité culturelle. La demande et les besoins sont considérables pour ce type de fonds, comme en témoigne le nombre de demandes reçues (environ 254), qui a dépassé toutes les attentes.

Ce Fonds est le premier fonds créé spécifiquement à l'intention des pays en développement, notamment pour la société civile. Il est un outil de développement durable et de réduction de la pauvreté. Il est une réponse directe aux promesses faites lors du Sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le développement tenu en septembre dernier à New York, où les pays du monde entier ont insisté sur l'importance de la culture pour le développement et se sont engagés à coopérer au niveau international dans ce domaine.

Le Comité est également appelé à adopter des directives opérationnelles pour la transparence et le partage de l'information.

Il faut établir un cadre solide et clair pour les rapports périodiques que les Parties doivent remettre tous les 4 ans pour détailler les mesures prises afin de protéger et de promouvoir la diversité des expressions culturelles sur leur territoire, ainsi qu'à l'échelle internationale.

Le Comité a indiqué que ces rapports devaient servir au partage des expériences. Ils ne doivent pas uniquement prendre de la place dans nos ordinateurs ou sur nos étagères.

Comment faire en sorte que ces rapports soient utiles et comment gérer le processus ?

Nous devons surtout veiller à ce que tous les pays soient sur un pied d'égalité s'agissant de la disponibilité de l'information, des données et des compétences. Les membres du Comité devront travailler ensemble pour que toutes les Parties soient en mesure d'établir des rapports suffisamment bien documentés.

Le Comité devra également se prononcer sur l'échange des informations contenues ces rapports.

En avril 2012, 94 Parties sont censées présenter leurs premiers rapports. Des milliers de pages devront être évalués par le Secrétariat et examinés par le Comité durant la session de décembre 2012. Comment cette tâche peut-elle être menée à bien en si peu de temps et avec des ressources humaines aussi limitées ?

Ce processus prendra du temps. Il nécessitera des efforts de la part de toutes les Parties concernées, dont le Secrétariat. Nous y sommes préparés.

Distinguished Panelists and Guests,

I turn now to the future of the Convention. Our priority, I believe, must be to focus on ensuring a greater geographic balance among Parties and to take steps towards implementation.

The articles of the Convention must be brought to life. We must make sure that all steps forward are taken in unison, including all stakeholders around the world.

We are all aware that there are many challenges ahead. To tackle these, it is essential for the Secretariat to be reinforced in order – to allow it to reach the goals set by the Committee, now and in the future.

I wish to thank Quebec, France and Spain that have provided support to the Secretariat through secondments or internships, as well as for operational activities.

I hope that their generosity will inspire others to follow.

